

## LE COUT DU SERVICE POUR GERER VOS DECHETS EN 2018

Intercommunale de gestion des déchets :  
Commune :  
Nombre d'habitants au 01.01.2018

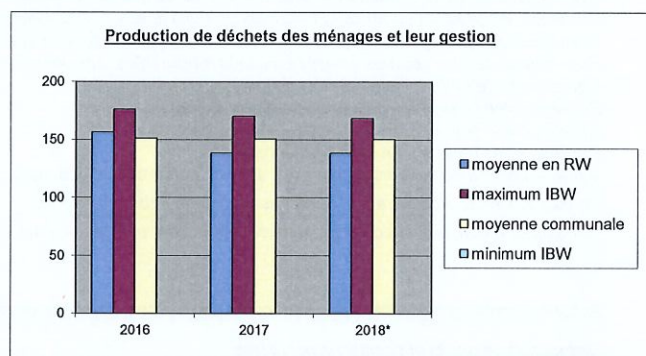
Intercommunale du Brabant wallon - inBW  
Braine-l'Alleud  
39837

### 1) La production de déchets des ménages et leur gestion

	Moyenne en Région wallonne kg/an/habitant 2017	Moyenne dans votre commune kg/an/habitant 2018	Quel est le service de collecte et de traitement ?
Ordures ménagères	138,48	150,24	Collectes en porte à porte / Valorisation UVE
Déchets organiques	15,36	0,00	Collectes en porte à porte ou CIPOM-CIFFOM / Biométhanisation
Déchets verts	59,77	82,02	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Compostage
Encombrants	46,69	30,61	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Broyage - Incinération
Déchets inertes	87,55	24,35	Parcs à conteneurs / Recyclage
Bois	34,46	20,27	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	50,06	44,63	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Verres	29,63	28,64	Parcs à conteneurs + Bulles / Recyclage
PMC	16,31	13,55	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Métaux	7,43	5,27	Parcs à conteneurs / Recyclage
DEEE	6,02	4,33	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus,...)	12,4	2,38	Parcs à conteneurs / Tri - Valorisation - Recyclage
<b>TOTAL</b>	<b>504,16</b>	<b>406,29</b>	

Années	Ordures ménagères Moyenne en RW en kg/habitant/an	Ordures ménagères inBW en kg/habitant/an		Ordures ménagères Moyenne communale en kg/habitant/an
			Maximum	
2016	156,33		176,17	151,29
2017	138,48		170,15	150,58
2018*	138,48		168,39	150,24

\*Moyenne 2017 prise en considération car 2018 non communiquée



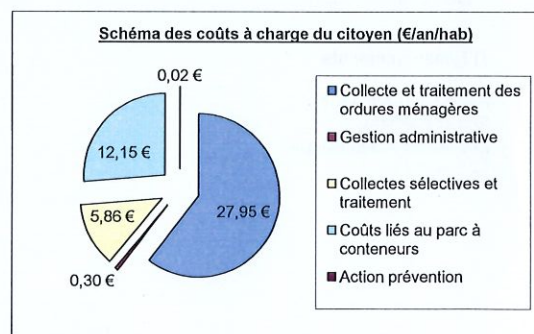
### 2) Schéma des coûts communaux à charge du citoyen en 2017

	€/an/habitant	en %
Collecte et traitement des ordures ménagères	27,95 €	60,39%
Gestion administrative	0,30 €	0,65%
Collectes sélectives et traitement	5,86 €	12,66%
Coûts liés au parc à conteneurs	12,15 €	26,25%
Action prévention	0,02 €	0,04%
<b>Total</b>	<b>46,28 €</b>	<b>100,00%</b>

ATTENTION NON COMPRIS (ramassage et évacuation des dépôts sauvages, poubelles publiques, écoles, cimetières, ...)

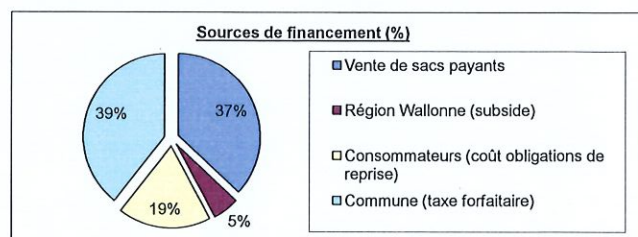
Taxes appliquées sur les ordures ménagères et les encombrants

Taxes régionales : 11,76 €/Tonne en UVE  
Taxes provinciales : 1,74 €/Tonne en UVE  
Taxes communales : 3 €/Tonne en UVE



### 3) Sources de financement

	en €	en %
Vente de sacs payants	897.586,23	36,88%
Région Wallonne (subside)	127.101,36	5,27%
Consommateurs (coût obligations de reprise)	476.331,01	18,47%
Commune (taxe forfaitaire)	967.786,28	39,37%
<b>Total</b>	<b>2.468.804,88</b>	<b>100,00%</b>



### 4) Votre contribution directe à la commune et le service y afférent

Services minimum :

Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères  
Collectes sélectives des papiers, des verres et des PMC  
Parc à conteneurs

Services complémentaires :

Collectes en porte-à-porte des encombrants  
Collectes en porte-à-porte des déchets verts

**5) Votre contribution via l'achat de certains produits**

Déchets	Organisme de gestion	Coût par habitant €
Huiles usagées	VALORLUB	0,10
Huiles de friture	VALORFRIT	-
Piles	BEBAT	1,62
Emballages	FOST PLUS	6,90
Pneus	RECYTYRE	1,81
DEEE	RECUPEL	1,53

**6) Comment réduire votre facture déchets ?**

*Évitez le gaspillage de denrées alimentaires, n'achetez que les quantités nécessaires, rangez régulièrement le contenu de votre frigo. Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselles jetables, piles jetables,...) ou de mauvaise qualité. Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe, grands conditionnements). Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes. Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage. Privilégiez l'emballage en verre à tout autre contenant. Achetez malin pour jeter moins : évitez le suremballage. Choisissez les boissons en bouteilles consignées. Venez au parc à conteneurs quand vous avez un coffre plein de déchets, préalablement triés. Pensez aux ressourceries avant de déposer vos encombrants au PAC. Compostez à domicile vos déchets verts et déchets organiques en vous entourant des conseils et informations nécessaires.*

Actions de prévention menées par votre commune et votre intercommunale :

*Distribution de plants et semences potagères  
Prévention via les gardiens de la paix  
Journées de collectes vélos, jouets.  
Primes compostières*

**7) Renseignements**

Anne-Marie WILLICK  
Eco-conseillère  
[environnement@braine-lalleud.be](mailto:environnement@braine-lalleud.be)  
02/8540371